Schweizerische Gynäkologische Chefärztekonferenz
Conférence suisse des médecins-chefs de service de gynécologie

Procès-verbal de la 75e séance de la Conférence suisse des médecins-chefs de service de gynécologie
Séance d'automne, le 30 novembre 2017
Hôtel Bellevue Palace, Berne

1. Rapport du président
Prof. Dr Michel D. Mueller

Le Prof. Mueller souhaite la bienvenue aux participants et présente deux requêtes de modification de l'ordre du jour reçus au cours des 7 derniers jours, l'une émanant de la Dr Margaret Hüsler et l'autre du Dr Roger Rytz.

Requêtes de modification de l'ordre du jour :

1. Dans le cadre des perspectives d'avenir il serait souhaitable de discuter de nos expériences et de l'état actuel de la situation concernant le nombre de cas dans le canton de Zurich (Dr M. Hüsler)

2. Coordination de la formation médicale postgraduée (Dr R. Rytz)

Le plénum approuve les requêtes déposées pour une modification de l'ordre du jour et ces sujets seront abordés au terme du troisième point « Communications du Comité de la SSGO ».

Prof. Mueller présente ensuite le programme GESEA (Gynecological Endoscopy Surgical Education and Assessment), qui, au niveau européen et avec le regroupement de six associations, poursuit le but d'une standardisation internationale de la formation en laparoscopie sur deux niveaux, Level I et Level II. Les participants à ce programme peuvent s'enregistrer en ligne pour acquérir les bases théoriques au moyen d'outils d'e-learning et les faire valider par une attestation ; parallèlement ils remplissent les exigences pratiques dans le cadre de la formation postgraduée suisse en gynécologie-obstétrique. L'objectif serait d'atteindre le niveau I du programme GESEA dans le cadre de la formation postgraduée en gynécologie-obstétrique et le niveau II dans le cadre de la formation approfondie en gynécologie-obstétrique opératoire.
Le grand avantage de ce programme réside dans le fait que les aptitudes pratiques (skills) ont déjà été largement évaluées, constituant ainsi un bon instrument pour l'appréciation qualitative des activités opératoires.

Le plénum de la CMC réagit très positivement à ces possibilités d'obtenir un certificat européen parallèlement à la formation de spécialiste ou à la formation approfondie. Le premier responsable, respectivement l'interlocuteur pour ce projet pour la Suisse sera le Dr Bernhard Fellmann, médecin-adjoint à l'Hôpital universitaire de Bâle.

2. Rapport de la secrétaire et élections
PD Dr Seraina Schmid

Brève présentation de la liste des membres sortants de la CMC.

Présentation de la composition actuelle du Comité ; en raison de l'entrée au Comité de la Dr Monya Todesco Bernasconi, le poste de réviseur de la CMC qu'elle occupait avec le Prof. Dr Volker Viereck est devenu vacant. Dr Margaret Hüsler, médecin-cheffe à Männedorf, a accepté d'assumer la fonction de révision et a été élue à l'unanimité par le plénum.

Actuellement il n'y a aucune demande d'adhésion.

3. Communications du Comité de la SSGO
Dr Thomas Eggimann

EGONE/Manuèle Adé-Damilano:
Th. Eggimann annonce brièvement que les négociations contractuelles entre la société pnn (entreprise spin-off de l'EPF Zurich), dirigée par Dr Marc Otto, sont déjà très avancées et sur le point d'aboutir. EGONE sera ainsi probablement placé sous la responsabilité de pnn avec effet rétroactif en octobre 2017. Les restructurations dans l'organisation ont rendu nécessaire la résiliation du contrat de travail avec Manuèle Adé-Damilano, conclu auparavant avec la SSGO, car pnn ne désire pas reprendre la collaboratrice. Des détails concernant EGONE sont présentés au point 6. (Dr Ehm, président du comité scientifique d'EGONE).

Au cours de cette année, le Secrétariat de la SSGO a cherché des titulaires de la spécialité ou de la formation approfondie disposés à assumer la fonction *d'experts pour les examens au titre de spécialiste ou au titre de formation approfondie*. Dr Eggimann les remercie pour leur disponibilité.

Situation financière et budget de la SSGO :
Le bilan au 31 octobre 2017 est présenté ; une clôture positive a pu être obtenue malgré diverses positions encore ouvertes jusqu'à fin 2017. Le budget 2018 devrait être légèrement positif en dépit des réserves constituées pour les discussions tarifaires et les conflits juridiques.

Selon Dr Eggimann les *négociations tarifaires* sont extrêmement complexes et exigent une grande compétence spécialisée. Dans ce cadre, la SSGO est représentée depuis des années de manière très compétente par le Dr Pierre Villars. En regard de cette situation, une réserve de CHF 100'000.- a été constituée dans le budget 2018 de la SSGO pour les futures dépenses relatives aux négociations tarifaires.

Opérations ambulatoires – comment continuer ?
Situation de départ : les valeurs intrinsèques qualitatives ont été supprimées ou fixées à 5. En d'autres termes « mesurer la tension artérielle est tout aussi important qu'une intervention neurochirurgicale ».
Il en résulte la situation tarifaire selon 01.09.00_BR (2018) :

- Les consultations demeurent plus ou moins identiques
- Opérations jusqu'à moins 40 pour cent

Il devient de plus en plus évident que derrière le système DRG se trouve le but d'assainir les structures dans le sens d'une réduction aux hôpitaux jusqu'à un tiers. Pour le Dr Eggimann la politique a échoué et il est « effrayant de constater à quel point les politiciens de la santé sont ignorants du système de santé ». Dr Eggimann mentionne la TARCO (identique au consensus TARMED) et le service tarifaire de la FMCH.

Relève au sein de la SSGO
Dr Eggimann et Dr Maurer plaident en faveur du soutien et de l'encouragement aux jeunes collègues engagés dans la politique professionnelle. L'adhésion au Forum Jeunes (JFOR) d'une part et celle à la SSGO d'autre part doivent être stimulées. Dr Eggimann, Prof. Dr Mueller et Dr Maurer proposent que les médecins-assistants, membres extraordinaires de la SSGO ET du JFOR, puissent prendre part gratuitement au Congrès annuel de la SSGO.

Dans la discussion au sein de l'assemblée, il est demandé que les membres du JFOR soient également tenus de participer aux séances du Forum Jeunes et que la présence soit contrôlée.

L'assemblée approuve sans opposition et avec une seule abstention la proposition de la CMC de présenter une requête au Comité de la SSGO pour permettre aux membres extraordinaires de la SSGO, également membres actifs du JFOR, de participer gratuitement au Congrès de la SSGO.

Pour terminer, Prof. Dr Mueller, président de la CMC, relève encore que la CMC est maintenant placée de manière très visible sur le site de la SSGO et ne figure plus parmi les groupes de travail.

***Point supplémentaire de l'ordre du jour 1 : «* Perspectives d'avenir et expériences dans le canton de Zurich concernant le nombre de cas minimum », présenté par Dr M. Hüsler**

Considérant la situation du cancer du sein et des carcinomes gynécologiques, « il en va de la centralisation ». En dépit des diplômes de formation approfondie etc. c'est la politique qui décide ce qu'il est possible de proposer et de réaliser. Nous perdons le contrôle, ceci d'autant plus que les hôpitaux centraux cultivent d'autres intérêts que les petits hôpitaux.

Le principal problème relevé par Dr Hüsler est le manque d'union dans notre société ; elle mentionne comme exemples positifs les sociétés d'urologie et d'ORL, qui agissent ensemble et en bloc contre les limitations et les mesures politiques perturbantes. « L'union fait la force ».

Dans l'intense débat qui suit sur les divers aspects du problème, la question de la priorité en médecine hautement spécialisée dans notre domaine est notamment posée (réponse du Prof. M. Mueller : col utérin, ovaire et vulve). Selon le Prof. Dr Mueller il est important de mener une action concertée, en d'autres termes, tous les spécialistes et les médecins-chefs doivent s'adresser aux directeurs de la santé locaux. Pour cette raison le Comité de la SSGO a également rédigé une lettre correspondante à envoyer aux directeurs de la santé.

Prof. R. Hornung voit là un échec de notre société et des médecins en général, en précisant que des « moutons noirs » ont notamment nui à l'ensemble de la société. En raison de notre échec en tant que médecins, la politique est venue décider. Il est à présent essentiel d'anticiper, non seulement à titre de cabinet ou d'hôpital, mais également en tant que citoyen etc.

Dr Hüsler regrette qu'aucune action commune et un peu plus agressive ne se développe (à l'instar des spécialistes ORL du canton de Zurich, qui, à partir d'un certain moment, ont envoyé systématiquement toutes les tonsillectomies à l'Hôpital pédiatrique et imposé ainsi une nouvelle discussion sur les tarifs et le catalogue de prestations).

Selon Dr M. Eberhard et Dr J. Schneider il faut se demander si les décisions ne devraient pas revenir aux sociétés de discipline médicales plutôt qu'à la politique. Car le canton de Zurich pratique actuellement l'assainissement de structures.

Dr J. Lymann avertit : « Nous ne devons plus nous laisser diviser ! »

Le plénum de la CMC recommande et soutient l'élaboration d'une prise de position des médecins-chefs zurichois (rédaction par Dr M. Hüsler, en tenant compte de la lettre formulée par le Comité de la SSGO (cf. plus haut), qui sera transmise prochainement à Dr Hüsler et aux collègues zurichois de la CMC avec l'envoi du présent procès-verbal). L'objectif est d'intégrer les médecins-chefs zurichois dans la discussion de la SSGO avec les milieux politiques, car les décisions politiques prises dans ce canton entraînent souvent des décisions analogues dans d'autres cantons.

***Point supplémentaire de l'ordre du jour 2 : « Coordination de la formation médicale postgraduée »*, présenté par Dr R. Rytz**

Cet exposé a également été présenté à la conférence de planification de la SSGO le 24.11.2017 à Berne et s'appuie sur un travail de Leila Borla et Marcel Widmer pour évaluer l'effectif et les besoins futurs en médecins par spécialité. Le résumé concernant la gynécologie et l'obstétrique est présenté ci-après :

- Le système de formation postgraduée suisse ne forme pas suffisamment de gynécologues.
- L'immigration de médecins spécialistes est très difficile à prévoir, mais de premiers résultats révèlent qu'à l'avenir, l'effectif de gynécologues dépassera nettement les besoins, si l'immigration de gynécologues étrangers ne diminue pas sensiblement.
- Il règne une importante incertitude concernant les chiffres suivants : charge moyenne de travail, calcul du débit des futures sorties et manque de données pour le recours aux prestations ambulatoires dans le domaine hospitalier.
- Malgré ces limitations concernant les données, un éventail réaliste peut être défini à l'aide de différents scénarios.
- Il faut présumer et espérer qu'à l'aide des statistiques de l'OFS, les lacunes dans les données puissent être comblées à l'avenir et les analyses affinées, permettant ainsi de valider les résultats.

4. Poursuite du sponsoring de l'industrie à la CMC ? Résultats de l'enquête Monkeys

En résumé, plus de 88% des votants dans l'enquête Monkey, bien acceptée, souhaitent la poursuite d'un sponsoring par l'industrie et 83% approuvent clairement son étendue actuelle.

Lettre d'accompagnement pour le sponsoring de l'industrie en annexe.

La réalisation de l'enquête Monkeys a été largement saluée dans les textes libres, et un recours plus fréquent à cet instrument a également été souhaité.

5. Nouveaux statuts : définition de l'adhésion et du droit de vote

Les nouveaux statuts 2017, envoyés par le Comité de la CMC trois semaines avant la séance et mis en discussion aujourd'hui, sont approuvés à l'unanimité sans discussion.

6. EGONE
Dr David Ehm, président du conseil scientifique EGONE

Dr Ehm évoque brièvement l'histoire de la création d'EGONE et explique ensuite la nouvelle structure prévue pour EGONE. La société pnn assume la responsabilité technique et commerciale, de même que le risque entrepreneurial, la SSGO pour sa part endosse la responsabilité des contenus d'EGONE via le comité de rédaction (Editorial Board).

Le conseil scientifique établit en quelque sorte une liaison entre la société pnn et la SSGO ; la nouvelle structure d'EGONE, déjà présentée par le Prof. Gabriel Schär à l'occasion du Congrès annuel de la SSGO en juin dernier, représente un « travail en évolution » et n'est pas « gravée dans la pierre ». Dès que le contrat avec pnn sera signé le 23 janvier 2018 à Zurich, une séance de spécialistes sera organisée début 2018. La structure du nouvel EGONE continuera alors de se cristalliser.

7. Établissements de formation postgraduée, règlement pour la formation postgraduée : Q & A
Dr Franziska Maurer

Bien que les informations nécessaires à la formation postgraduée pour le titre de spécialiste en gynécologie-obstétrique soient à présent très bien structurées et documentées sur les sites de la SSGO et de la FMH/ISFM, Dr Maurer, cheffe du département de formation postgraduée de la SSGO et responsable pour l'évaluation des demandes pour le titre de formation postgraduée, est importunée par de très nombreuses questions, parfois idiotes. Aussi elle souhaite démontrer encore une fois brièvement aux médecins-chefs ici présents où et sur quel site trouver les réponses aux questions de leurs assistants.

Même si quelques personnes présentes dans l'assemblée argumentent qu'il n'est pas du ressort du médecin-chef de créer un journal électronique avec ses assistants ou de répondre à des questions parfois très spécifiques, l'assemblée coïncide également sur le fait que ce n'est pas non plus la tâche du département de formation postgraduée de la SSGO.

Dr Maurer est bien soutenue par le Forum Jeunes dans la réponse aux questions des médecins-assistants, mais demande toutefois à notre assemblée d'inciter les médecins-assistants et chefs de clinique à consulter soigneusement les sites Internet correspondants et les exigences des sociétés de discipline médicale avant d'écrire des courriels avec des questions absurdes.

Extrait des questions au département de formation postgraduée en annexe.

En conclusion, concernant les assistances exigées pour le catalogue opératoire, l'assemblée de la CMC insiste encore une fois sur le fait que seules les premières assistances peuvent être prises en compte (excepté pour les hystérectomies, pour lesquelles la deuxième assistance compte également, cf. décision dans le procès-verbal de la séance de printemps 2015 de la CMC).

8. Qualité en gynécologie : perspectives d'avenir ?

8a) Comment la SAQM peut-elle apporter son soutien et contribuer à minimiser la charge administrative supplémentaire ?
Dr C. Bosshard

Voir diapos.

8b) Que peut coûter la qualité, qui doit payer ?
Ruth Humbel

Voir diapos.

9. Collaboration entre le JFOR et ENTOG
Dr M. Favero

http://prezi.com/we7djefhwgwd/?utm_campaign=share&utm_medium=copy

10. Infections émergentes en obstétrique: des intracellulaires à ZIKA
Neu aufkommende Infektionen in der Geburtshilfe
Prof. D. Baud

11. Tabak als Zukunftsmedikament?
Le tabac est-il le médicament de l'avenir ?
Frank Ludike, CMO Philip Morris

12. Divers
Prof. Dr M. Mueller

En représentation du Dr Hess, qui a dû quitter la séance prématurément, PD Dr Schmid communique que la statistique ASF se poursuivra en 2018 et probablement également en 2019.
Idéalement la saisie se fait en ligne.
Pour des questions ou des problèmes, il est possible de s'adresser en tout temps au Dr Hess. Il fera un nouveau rapport à l'occasion de la prochaine séance de la CMC.

13. Termine der nächsten Sitzungen
Prochaine séances

Jeudi/vendredi, 03 – 04.05.2018, Valens
Jeudi, 29.11.2018, Hôtel Bellevue Palace, Berne

Pour le procès-verbal décembre 2017

PD Dr méd. Seraina Schmid
Secrétaire CMC